

# Du colloque singulier à la médecine numérique : quel impact pour la relation de soin ?



**Lina WILLIATTE**

Professeur de droit. Faculté de Droit Université Catholique Lille  
Vice Présidente de la Société Française de Santé Digitale  
Co-fondateur de la Chaire Droit et Ethique de la Santé Numérique  
Avocat au Barreau de Lille, Cabinet WT Avocats

# Les Impacts ....

- **Partie I : Un nouveau contexte relationnel entre le Patient et le Médecin**
- **Partie II : L'intrusion du tiers technologique dans la relation Patient – Médecin**
- **Partie III : Vers une responsabilisation du Patient dans la prise en charge de sa santé...**

# Les Impacts ....

## **Partie I : un nouveau contexte relationnel entre le Patient et le Médecin**

# Une redéfinition spatio temporelle de la prise en charge médicale

1- *Quid du lien virtuel qui lie le médecin au patient? Ex : mail/ SMS...*



# Une redéfinition spatio temporelle de la prise en charge médicale

*2- Quid de la frontière temporelle du suivi médical?*



# Une redéfinition spatio temporelle de la prise en charge médicale

L' exemple de la télé surveillance médicale :



**Obligation de résultat?**

# Les Impacts ....

## **Partie II : l'intrusion du tiers technologique dans la relation Patient – Médecin**

# L'intrusion du tiers technologique dans la relation Patient Médecin

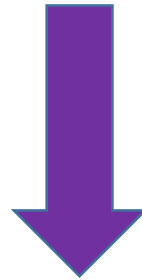


L'utilisation de la technologie dans l'exercice de l'art médical, implique pour le magistrat, en cas de contentieux, d'envisager parmi les causes du sinistre, la faille technologique.



# Un changement de paradigme dans l'appréciation des responsabilités

**La responsabilité du médecin et du tiers technologique :  
une co-élaboration de la décision médicale**



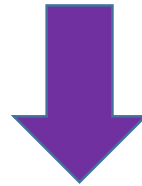
Ne va-t-on pas vers une liquéfaction de la responsabilité individuelle du médecin en faveur d'une responsabilité solidaire : médecin/tiers technologique?

# Les Impacts ....

## **Partie III : Vers une responsabilisation du Patient dans la prise en charge de sa santé...**

**Un changement de paradigme dans l'appréciation des responsabilités**

**La responsabilité du patient : l'outil numérique comme objet probatoire du comportement du patient, acteur de santé.**



**De la liberté de (se) soigner... à une éventuelle responsabilité sociale :**

Ne va-t-on pas vers une responsabilisation/responsabilité du patient?

**Lina Williatte**

Mail : [lina.williatte@icloud.com](mailto:lina.williatte@icloud.com)

